

33^e CONVENTION
DES INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

PROGRAMME

LES TRANSITIONS
UNE QUESTION
POLITIQUE

ORLÉANS
COMPLEXE ÉVÉNEMENTIEL CO'MET

11-12-13 OCTOBRE 2023

INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

LE PROGRAMME EN UN COUP D'ŒIL

MERCREDI 11 OCTOBRE

13h30

OUVERTURE DES PORTES

14h30 – 17h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
D'INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

OU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ADGCF

18h – 19h

CONFÉRENCE

19h – 23h30

SOIRÉE À CO'MET

JEUDI 12 OCTOBRE

9h

OUVERTURE DES PORTES
ET DE L'EXPOSITION

10h – 12h30

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

12h30 – 14h30

DÉJEUNER

14h30 – 16h30

ATELIERS SIMULTANÉS

17h – 18h30

ATELIERS SIMULTANÉS

18h30 – 19h45

APÉRITIF DES RÉGIONS

20h – 00h30

SOIRÉE AU FACTORY
SAINT-DENIS-EN-VAL

VENDREDI 13 OCTOBRE

8h30

OUVERTURE DES PORTES
ET DE L'EXPOSITION

9h30 – 11h

ATELIERS SIMULTANÉS

11h30 – 13h

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

13h – 14h30

DÉJEUNER

**Pour vous connecter
au Wifi de CO'Met :**

Wifi : INTERCOMMUNALITES

MDP : convention2023





Sébastien Martin,
Président d'Intercommunalités de France
Président du Grand Chalou

Il y a un an, en clôture de notre congrès de Bordeaux, la Première ministre avait affirmé :
« *Les intercommunalités sont les maîtres d'œuvre de la transition écologique dans les territoires.* »

Cette déclaration n'a jamais été aussi pertinente, tant les enjeux et les défis des transitions – écologique, mais aussi économique, numérique et sociale – sont dans les esprits des responsables intercommunaux. Ces enjeux, ces défis, ne sont pas de simples sujets techniques. Ils bousculent notre modèle de cohésion sociale et territoriale. Ils sont éminemment politiques et c'est dans ces termes que nous avons souhaité les aborder avec vous en 2023.

Les élus des instances d'Intercommunalités de France et moi-même sommes donc heureux de vous présenter le programme de la 33^e Convention de notre association, qui aura lieu les 11, 12 et 13 octobre à Orléans, dans le tout nouveau complexe événementiel de la métropole, CO'Met. Nous nous réjouissons de cet accueil et remercions chaleureusement Orléans Métropole, le département du Loiret et la région Centre-Val de Loire pour leur soutien dans la préparation de cet événement.

L'enjeu des transitions irrigue toute notre programmation. Ce sera le thème de nos deux plénières, et vous le retrouverez dans la vingtaine de temps de travail que nous organisons cette année pour vous permettre d'échanger, débattre et partager vos problématiques et vos solutions. Plusieurs ateliers suivront un format participatif : vous serez à la manœuvre !

2023 est une année importante dans la vie de notre association car le mandat de son conseil d'administration arrive à son terme, à l'issue de trois années d'une forte implication de chacun de ses élus. Qu'ils en soient remerciés. Notre assemblée générale devra donc renouveler nos instances. C'est un moment précieux pour débattre de nos orientations associatives.

À Orléans, soyons donc nombreux une fois encore, parce que le projet associatif d'Intercommunalités de France est celui de tous ses adhérents.

ÉDITO



MERCREDI 11 OCTOBRE

13h30

Ouverture des portes,
accueil café

14h30 – 17h30

INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

Assemblée générale
> Auditorium – 2^e étage

18h – 19h

INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE & ADGCF
Conférence Grand témoin
> Auditorium – 2^e étage

14h30 – 17h

ADGCF

Assemblée générale
> Salles 4 & 5 – 1^{er} étage

19h – 23h30

Soirée à CO'Met
> Salle de réception – 2^e étage

JEUDI 12 OCTOBRE

9h

Ouverture des portes,
accueil café

10h – 12h30

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Comment engager des transitions
justes et démocratiques?

> Salle plénière – Rez-de-chaussée

12h30 – 14h30

Déjeuner d'ouverture

> Restaurant des congressistes –
Rez-de-chaussée

14h30 – 16h30

Ateliers simultanés

PARCOURS ÉNERGIE 

Énergies renouvelables : les
attributions des intercommunalités
pour réglementer et faciliter
> Salle 6 – Rez-de-chaussée

PARCOURS RURALITÉS

Une mobilité décarbonée pour tous
les résidents des espaces ruraux?

> Auditorium – 2^e étage

PARCOURS FINANCES

Financer le tournant écologique
des territoires

> Salle plénière – Rez-de-chaussée

PARCOURS MÉTIERS

Transitions et emploi : vers un cercle
vertueux dans les territoires?

> Salle 1 – 1^{er} étage

PARCOURS ÉCONOMIE

Métamorphoses du commerce

> Salles 2&3 – 1^{er} étage

PARCOURS EAU 

Mieux partager la ressource
en eau : quel dialogue au niveau
local?

> Salle de réception – 2^e étage

PARCOURS

DÉMOCRATIE LOCALE

Les nouveaux outils de
la participation citoyenne

> Salles 4&5 – 1^{er} étage

17h – 18h30

Ateliers simultanés

PARCOURS ÉNERGIE 

Quels leviers pour élaborer un
projet énergétique de territoire?
> Salle de réception – 2^e étage

PARCOURS RURALITÉS

Accéder à une santé de qualité et
de proximité : l'apport des territoires
> Auditorium – 2^e étage

PARCOURS FINANCES 

Adapter les pactes fiscaux et
financiers aux nouvelles données
> Salle plénière – Rez-de-chaussée

PARCOURS MÉTIERS

Comment former élus et agents pour
favoriser les politiques de transition?

> Salle 6 – Rez-de-chaussée

PARCOURS ÉCONOMIE

Décarbonation, sécurisation et
acceptabilité des sites industriels

> Salle 1 – 1^{er} étage

PARCOURS EAU

Culture du risque et choix
d'urbanisme pour faire face
aux inondations

> Salles 2&3 – 1^{er} étage

PARCOURS

DÉMOCRATIE LOCALE

Transitions et crises : communiquer
auprès des citoyens

> Salles 4&5 – 1^{er} étage

18h30

Apéritif des régions

Exposition

20h – 00h30

Soirée au Factory

3055 Rte de Sandillon,
Saint-Denis-en-Val



Atelier participatif : jusqu'à
250 participants, répartis par
table de 6, pour travailler sur
une question, avec restitution-
débat le vendredi matin



Point info : point info animé
par un expert, à vocation
technique

LES 3 JOURS

VENDREDI 13 OCTOBRE

8h30

**Ouverture des portes,
accueil café**

9h30 – 11h

Ateliers simultanés

PARCOURS ÉNERGIE

Rénovation énergétique
des bâtiments tertiaires :
quels leviers juridiques?

> **Salle 6 – Rez-de-chaussée**

PARCOURS RURALITÉS

Quel parcours résidentiel
en territoire peu dense?

> **Auditorium – 2^e étage**

PARCOURS FINANCES

La fiscalité locale au service du ZAN

> **Salle plénière – Rez-de-chaussée**

PARCOURS MÉTIERS

Métiers du care, métiers en crise :
quelles réponses intercommunales?

> **Salle 1 – 1^{er} étage**

PARCOURS ÉCONOMIE

Les festivals : outil culturel au service
du développement économique

> **Salles 4&5 – 1^{er} étage**

PARCOURS EAU

Sobriété eau et énergies :
comment impliquer les usagers?

> **Salle de réception – 2^e étage**

PARCOURS

DÉMOCRATIE LOCALE

Comment réduire la fracture
numérique entre les populations?

Salles 2&3 – 1^{er} étage

11h30 – 13h

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

La conversion écologique du bloc
local

> **Salle plénière – Rez-de-chaussée**

11h30 – 13h30

Distribution de lunch box à emporter

> **À récupérer sur présentation d'un
badge aux buffets dans l'exposition**

13h – 14h30

Déjeuner buffet

> **Restaurant des congressistes –
Rez-de-chaussée**

15h

Fin du congrès

Inscription en ligne sur

www.conventioninterco.fr



MERCREDI 11 OCTOBRE

14h30 – 17h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

> Auditorium – 2^e étage

Cette année, les intercommunalités adhérentes seront invitées à renouveler la présidence et le conseil d'administration de l'association. L'Assemblée générale sera l'occasion de dresser un bilan de l'action associative au cours des trois dernières années et de tracer des perspectives pour celles qui viennent.



Pour voter en assemblée générale, rendez-vous sur : conventioninterco2023.fr

14h30 – 17h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADGCF

> Salles 4 & 5 – 1^{er} étage

18h – 19h

CONFÉRENCE GRAND TÉMOIN

> Auditorium – 2^e étage

Carte blanche est donnée à Jérôme Fourquet pour nous livrer son analyse des enjeux de la mise en œuvre des transitions dans les territoires. Il s'appuiera sur un sondage inédit réalisé par l'IFOP pour Intercommunalités de France.

AVEC LA PARTICIPATION DE

> **Jérôme Fourquet**, Directeur du département Opinion et stratégies d'entreprise, Ifop

19h

SOIRÉE DES ADHÉRENTS

> Salle de réception – 2^e étage

Les richesses d'Orléans

Côté fourchette, le Loiret a du talent et si la gourmandise est un péché, alors c'est un péché... mignon! Venez découvrir ou redécouvrir les richesses d'Orléans, du Loiret et de sa région. Artistes, producteurs et artisans vous proposeront des animations et des spécialités locales et vous plongeront dans l'ambiance festive du célèbre Festival de la Loire!

Soirée organisée avec le soutien du Conseil régional du Centre-Val de Loire

JEUDI 12 OCTOBRE

10h – 12h30

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

> Salle plénière – Rez-de-chaussée

10h

Discours d'ouverture

- > **Serge Grouard**, Président, Orléans Métropole
- > **Marc Gaudet**, Président, Conseil départemental du Loiret
- > **François Bonneau**, Président, Conseil régional du Centre-Val de Loire
- > **Sébastien Martin**, Président, Intercommunalités de France

11h

Table ronde: Comment engager des transitions justes et démocratiques?

Les transitions sont un enjeu vital et requièrent des décisions lourdes de la part des décideurs publics. Bien qu'éclairés par la science, leurs arbitrages pourraient produire du mécontentement et de l'incompréhension, comme l'illustrent les débats actuels autour des zones à faible émission et du zéro artificialisation nette. La transition juste interroge l'action publique, de la décision politique à laquelle les citoyens exigent d'être mieux associés, à son exécution pour laquelle les usagers demandent à être mieux accompagnés.

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Céline Charriaud**, Présidente, Saint-Flour Communauté
- > **Christophe Ferrari**, Président, Grenoble Alpes Métropole
- > **Marc Fesneau**, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- > **Sébastien Miossec**, Président, Quimperlé Communauté
- > **Boris Ravignon**, Président, Ardenne Métropole

ANIMATION

- > **Manon Loisel**, Consultante-chercheuse, Partie Prenante

Discours de clôture

- > **Christophe Béchu**, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

12h30 – 14h30

DÉJEUNER D'OUVERTURE

> Restaurant des congressistes – Rez-de-chaussée





14h30 – 16h30

ATELIERS SIMULTANÉS

PARCOURS ÉNERGIE

**Énergies renouvelables :
les attributions des intercommunalités
pour réglementer et faciliter**
> Salle 6 – Rez-de-chaussée



Entrée en vigueur cette année, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise le développement des équipements dans un cadre donnant des capacités de réglementation aux autorités publiques. Les nouveaux dispositifs de zones d'accélération, de secteurs de restriction et de documents-cadres viennent s'articuler aux plans locaux d'urbanisme, au règlement national d'urbanisme et aux autorisations d'urbanisme. C'est dans cet équilibre que les intercommunalités et les communes peuvent trouver des leviers pour encadrer et favoriser les implantations.

AVEC LA PARTICIPATION DE

> **Fanny Clerc**, Associée senior, département droit public immobilier & énergie, Rivière Avocats

Ce «point info» vous permettra de poser vos questions à un ou une experte.

PARCOURS RURALITÉS

**Une mobilité décarbonée pour tous
les résidents des espaces ruraux ?**
> Auditorium – 2^e étage

Se déplacer à l'intérieur de l'espace rural et vers les centres urbains est une nécessité pour les résidents des espaces peu denses. Or, les transports contribuent très largement aux émissions de gaz à effet de serre et le véhicule particulier, bien qu'onéreux, reste souvent la seule option pour de nombreux ménages. Quelle alternative au véhicule particulier dans des ruralités diverses ? Quels choix d'aménagement pour réduire la dépendance à la voiture ? Comment les financer ? Quelle coopération interterritoriale pour mettre en place ces alternatives ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

> **Jean-Yves Brenier**, Président, Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

> **Antoine Chéreau**, Président, Communauté d'agglomération Terres de Montaigu

> **Éric Correia**, Président, Communauté d'agglomération du Grand Guéret

> **Francis Demoz**, Délégué général, Laboratoire de la Mobilité inclusive

> **Pauline Godet**, Présidente, Communauté de communes Bugey Sud

> **Philippe Fournié**, Vice-président, Région Centre-Val de Loire



Atelier participatif : jusqu'à 250 participants, répartis par table de 6, pour travailler sur une question, avec restitution-débat le vendredi matin



Point info : point info animé par un expert, à vocation technique.



JEUDI **12**
OCTOBRE

PARCOURS FINANCES

Financer le tournant écologique des territoires

> Salle plénière – Rez-de-chaussée

Conduire la transition écologique, mais aussi, développer de nouveaux services à la population invite à repenser le modèle de financement des services publics locaux. Les investissements nécessaires se situent selon les experts autour 60 à 100 milliards par an, loin de la portée actuelle des budgets locaux.

Si l'approche contractuelle pour financer les équipements et les rénovations nécessaires aux transitions doit être privilégiée, comment la faire évoluer vers plus d'efficacité, plus de lisibilité au profit des territoires et dans un cadre pluriannuel? Sur quels nouveaux outils financiers et fiscaux s'appuyer?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Marie-Claude Barnay**, Présidente, Communauté de communes Grand Autunois Morvan
- > **Guillaume Guérin**, Président, Limoges Métropole
- > **Kosta Kastrinidis**, Directeur des prêts, Banque des territoires
- > **Charles-Éric Lemaignan**, Vice-président, Orléans Métropole
- > **François Thomazeau**, Expert I4CE

PARCOURS MÉTIERS

Transitions et emploi : vers un cercle vertueux dans les territoires?

> Salle 1 – 1^{er} étage

Si d'importantes pertes d'emplois sont à prévoir dans certains secteurs, celui des véhicules particuliers thermiques par exemple, de fortes hausses de besoin de main d'œuvre sont attendues dans le ferroviaire, le biogaz ou dans la rénovation thermique des bâtiments. Comment dans chaque territoire accompagner les entreprises dans cette transformation massive des métiers et des compétences au bénéfice de la transition écologique? Comment garantir la qualité de ces emplois et les rendre accessibles à tous?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Olivier Gacquerre**, Président, Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane
- > **Cécile Jolly**, Économiste, France Stratégie
- > **David Margueritte**, Président, Communauté d'agglomération du Cotentin
- > **Laurent Trogrlic**, Président, Bassin de Pompey
- > **Sylvie Valente-Le-Hir**, Présidente, Communauté de communes des Lisières de l'Oise



PARCOURS ÉCONOMIE

Métamorphoses du commerce

> Salles 2&3 – 1^{er} étage

Le commerce change de modèle. L'évolution rapide des comportements d'achats et de l'offre redessine les politiques locales du commerce. Comment appréhender un aménagement commercial résilient qui tienne compte de l'évolution des mobilités? Comment adapter une stratégie et une gouvernance locale aux enjeux tel que la transformation des espaces commerciaux? Comment encourager l'innovation et l'expérimentation du secteur afin de préserver une offre commerciale attractive et durable?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Gabriel Baulieu**, Vice-président, Grand Besançon Métropole
- > **Florian Bercault**, Président, Laval Agglomération
- > **David Lestoux**, Expert commerce, Agence LA! (Lestoux Associés)
- > **Christophe Martins**, Président, Montfort communauté

PARCOURS EAU

Mieux partager la ressource en eau : quel dialogue au niveau local?

> Salle de réception – 2^e étage



Ménages, industries, agriculteurs... l'accès à l'eau en quantité et qualité suffisantes devient un enjeu majeur pour tous, et les intercommunalités occupent une place centrale dans la construction d'un projet collectif. Quelles formes de dialogue au niveau local pour préserver et partager la ressource? Les participants seront invités à faire des propositions travaillées par table de six. La compilation de ces travaux sera restituée dans l'atelier participatif du vendredi.

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Irène Félix**, Présidente, Communauté d'agglomération Bourges Plus

ANIMATION

- > **Marie-Catherine Bernard et Mathilde Chocat**, Palabreo



Atelier participatif : jusqu'à 250 participants, répartis par table de 6, pour travailler sur une question, avec restitution-débat le vendredi matin



Point info : point info animé par un expert, à vocation technique.

PARCOURS DÉMOCRATIE LOCALE

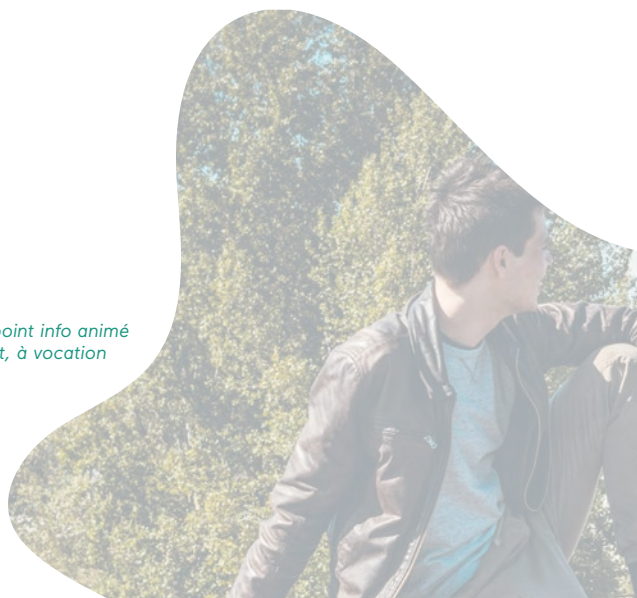
Les nouveaux outils de la participation citoyenne

> Salles 4&5 – 1^{er} étage

Mobilités décarbonées, sobriété foncière, partage de la ressource en eau, nature en ville, 5G... Faire accepter ces projets à la population ne suffira pas. Pour qu'ils aboutissent, il faudra que les habitants et les acteurs locaux coopèrent plus et mieux. De nouvelles formes de concertation et de co-construction se développent : les conventions citoyennes, les COP, les dialogues territoriaux, les GIEC locaux... Comment les déployer à l'échelle intercommunale? Comment favoriser la participation de toutes et tous dans un contexte de défiance vis-à-vis des acteurs publics? Quelles sont les conditions de réussite de ces démarches?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Matthieu Angotti**, Conseiller expert - Territoires en commun, Territoires d'engagement, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- > **Nadia Azoug**, Vice-présidente, Est Ensemble
- > **Jean-Luc Delpeuch**, Président, Communauté de communes du Clunisois
- > **Frédéric Leveillé**, Président, Terres d'Argentan



17h - 18h30

ATELIERS SIMULTANÉS

PARCOURS ÉNERGIE

Quels leviers pour élaborer un projet énergétique de territoire?
> Salle de réception - 2^e étage



De nouveaux outils ont été ouverts aux intercommunalités pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics et les projets locaux de production énergétique. Quelle planification favoriserait la sobriété et le développement de projets locaux d'énergies renouvelables? Quelle gouvernance permettrait l'appropriation locale du projet énergétique de territoire? Les participants seront invités à faire des propositions travaillées par table de six. La compilation de ces travaux sera restituée dans l'atelier participatif du vendredi.

AVEC LA PARTICIPATION DE

> **Jean Revereault**, Vice-Président, Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

ANIMATION

> **Marie-Catherine Bernard et Mathilde Chocat**, Palabreo

PARCOURS RURALITÉS

Accéder à une santé de qualité et de proximité : l'apport des territoires
> Auditorium - 2^e étage

Les crises actuelles soulignent l'interdépendance entre un bon état de santé et l'environnement dans lequel on vit. Aménagement, action sociale, transitions : l'intercommunalité peut agir en matière de prévention et ainsi améliorer les déterminants de santé. Au-delà des tensions actuelles sur la démographie médicale, il semble également nécessaire d'investir dans la formation des futurs professionnels de santé. Comment créer, dès le lycée, les conditions d'un meilleur accès aux études de santé? Comment renforcer les liens entre les territoires ruraux et les étudiants, aux différentes étapes de leur formation?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Raphaël Daubet**, Président, Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne
- > **Fouad Eddazi**, Maître de conférences en droit public, Université d'Orléans
- > **Jean-Michel Geffroy**, Président, Leff Armor Communauté
- > **Gérard Hénault**, Président, Communauté de communes Loches Sud Touraine
- > **Anne Terlez**, Vice-présidente, Agglomération Seine Eure
- > **Marc Vu Quang**, Directeur général, La Poste Santé et Autonomie



PARCOURS FINANCES

Adapter les pactes fiscaux et financiers aux nouvelles données

> Salle plénière – Rez-de-chaussée



Les pactes fiscaux et financiers ont vocation à accompagner la mise en œuvre des projets de territoire. C'est un des instruments les plus pertinents pour la solidarité intercommunale et la mise en œuvre partagée des compétences. Comment les évolutions récentes du panier fiscal des collectivités, les modifications concernant la taxe d'aménagement ou encore la poursuite des transferts de compétence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ont-elles impacté les pactes fiscaux et financiers ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

> **Christophe Michelet**, Président, Partenaires Finances Locales

Ce « point info » vous permettra de poser vos questions à un ou une experte.

PARCOURS MÉTIERS

Comment former élus et agents pour favoriser les politiques de transition ?

> Salle 6 – Rez-de-chaussée

Les élus tout comme les agents voient leurs pratiques et leurs compétences interrogées par la montée en puissance des politiques de transition dans les collectivités locales. Elles exigent de la transversalité dans l'appropriation des enjeux et dans la connaissance du travail de chacun, mais aussi une familiarité avec le contenu des actions à réaliser. De la prise de fonction initiale à l'exercice du mandat ou des missions, comment former et accompagner pour répondre à la demande des usagers et atteindre les objectifs fixés en faveur des transitions ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Vincent Breteau**, Directeur général des services, Orléans Métropole
- > **France Burgy**, Directrice générale, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- > **Célia Escurat**, Directrice générale des services, Haute-Corrèze communauté
- > **Thomas Fromentin**, Président, Communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes
- > **Isabelle Rastoul**, Vice-présidente aux ressources humaines et au dialogue social, Orléans Métropole



Atelier participatif : jusqu'à 250 participants, répartis par table de 6, pour travailler sur une question, avec restitution-débat le vendredi matin



Point info : point info animé par un expert, à vocation technique.

PARCOURS ÉCONOMIE

Décarbonation, sécurisation et acceptabilité des sites industriels

> Salle 1 – 1^{er} étage

La réindustrialisation pose la question de l'acceptabilité des sites de production. Le zéro artificialisation nette (ZAN) et la raréfaction du foncier sont une occasion de la renforcer, en repensant l'organisation des sites industriels, leur densité et leur esthétique. Cette acceptabilité pose d'autres questions d'ordre technique, comme la décarbonation des sites et leur sécurisation tant sur le plan environnemental que sur le plan humain. De quels leviers disposent les collectivités pour favoriser des sites industriels qualitatifs ? Quelles réponses trouver dans les travaux législatifs sur l'industrie verte et sur le travail ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Nicolas Dufourcq**, Directeur général, BPI France
- > **Vincent Labarthe**, Président, Grand Figeac
- > **Isabelle Le Callennec**, Présidente, Vitré Communauté
- > **Roland Lescure**, Ministre délégué chargé de l'Industrie

PARCOURS EAU

Culture du risque et choix d'urbanisme pour faire face aux inondations

> Salles 2&3 – 1^{er} étage

Le risque inondation percute nos choix d'urbanisme. Dès lors, la promotion d'une culture du risque peut aider les élus et administrés à effectuer ces arbitrages. L'obligation pour la plus grande partie des intercommunalités de réaliser un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) peut en donner l'occasion et invite à penser la gestion de crise en lien avec la prévention du risque.

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Régis Banquet**, Président, Carcassonne Agglo
- > **Marie-France Beauvils**, Présidente, Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI)
- > **Pierre Froustey**, Président, Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
- > **Michel Leprêtre**, Président, Grand-Orly Seine Bièvre
- > **Matthieu Schlesinger**, Vice-président, Orléans Métropole

PARCOURS DÉMOCRATIE LOCALE

**Transitions et crises :
communiquer auprès des citoyens**
> Salles 4&5 – 1^{er} étage

La montée en puissance de l'action publique locale place les élus face à un impératif démocratique : donner à voir aux citoyens le rôle de l'intercommunalité et les politiques publiques qu'elle déploie. Les transitions écologique, sociale et économique sont aussi un levier pour sensibiliser les citoyens à l'action publique locale. Comment communiquer sur les projets et faire percevoir au public la pertinence des actions intercommunales ? Les transitions sont aussi vectrices de crises et les élus locaux sont en première ligne : comment désamorcer rapidement, savoir réagir et adapter une communication de crise efficace ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Yves Charmont**, Délégué général, Cap'Com
- > **Xavier Desmaison**, Président, Agence de communication Antidox
- > **Fabien Jordan**, Président, Mulhouse Alsace Agglomération
- > **Véronique Pouzadoux**, Présidente, Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
- > **Arnaud Turlan**, Directeur de la communication, Sicoval

18h30

APÉRITIF DES RÉGIONS

Exposition

Cette année, les régions seront à l'honneur au sein de l'exposition de la Convention avec des espaces dédiés à chacune d'entre elles pour travailler, se donner rendez-vous ou se rencontrer. Une exposition mettra l'accent sur les expériences portées par les intercommunalités dans chaque région pour mener les transitions au quotidien.

Lors de l'Apéritif des régions, ce sera à vous de jouer ! Les participants pourront partager un verre de l'amitié et venir compléter le tableau de leur région en ajoutant d'autres idées ou expériences menées dans leur communauté. Énergie, climat, mobilités, participation citoyenne... tous les projets méritent d'être valorisés.

20h

SOIRÉE FESTIVE AU FACTORY

> Départ des navettes depuis CO'Met à 19h45

Retrouvez votre âme d'adolescent à l'occasion de cette soirée festive et animée au Factory, plus grande plaine de loisirs du Loiret ! Bowling, karaoké, laser game, billard, jeux d'arcade... de nombreuses activités vous seront proposées dans ce lieu atypique, à la décoration feutrée et chaleureuse.



13 VENDREDI OCTOBRE

9h30 – 11h

ATELIERS SIMULTANÉS

PARCOURS ÉNERGIE

Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires : quels leviers juridiques ?

> Salle 6 – Rez-de-chaussée



Le secteur du bâtiment résidentiel et tertiaire représente 14 % des émissions de gaz à effet de serre en France. C'est le secteur le plus consommateur d'énergie. Face aux enjeux de sobriété, l'ingénierie nécessaire à la rénovation énergétique manque souvent dans les collectivités. L'intercommunalité peut apporter des réponses tant pour ses propres bâtiments que ceux des communes membres, ainsi qu'un appui financier et technique aux acteurs économiques. Quelles sont les possibilités à droit constant ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

> Solenne Daucé, Avocate associée à Urso avocats

Ce « point info » vous permettra de poser vos questions à un ou une experte.

PARCOURS RURALITÉS

Quel parcours résidentiel en territoire peu dense ?

> Auditorium – 2^e étage

Le ZAN impose de réduire la consommation d'espace, y compris pour la création de logements. Quelles alternatives au modèle pavillonnaire permettraient de répondre aux besoins en logements dans les espaces peu denses ? Comment accélérer la rénovation du bâti en centre-bourg et garantir à chacun l'accès à la nature ? Comment produire un habitat adapté aux différents âges de la vie et organiser un véritable parcours résidentiel ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Renaud Averly**, Président, Communauté de communauté du Pays Rethélois
- > **Jérôme Baloge**, Président, Communauté d'agglomération du Niortais
- > **Muriel Boulmier**, Présidente, Union régionale HLM en Nouvelle Aquitaine, Conseillère régionale, Région Nouvelle Aquitaine
- > **Sandra Le Nouvel**, Présidente, Communauté de communes du Kreiz Breizh
- > **Miguel Leroy**, Président, Ardennes Thiérache
- > **Patrice Vergriete**, Ministre délégué chargé du Logement (sous réserve)



Atelier participatif : jusqu'à 250 participants, répartis par table de 6, pour travailler sur une question, avec restitution-débat le vendredi matin



Point info : point info animé par un expert, à vocation technique.

PARCOURS FINANCES

La fiscalité locale au service du ZAN

> Salle plénière – Rez-de-chaussée

Le principe de réduction des consommations foncières interpelle le modèle fiscal de nos intercommunalités et les équilibres financiers du développement territorial. Les outils fiscaux des collectivités locales sont nécessairement appelés à évoluer pour accompagner les objectifs de non-artificialisation et valoriser la densification des espaces urbains. Quelle adaptation de la fiscalité de l'urbanisme et de l'aménagement proposer? Les effets de la réduction des consommations foncières sur le coût du foncier sont à attendre. Comment les anticiper et les atténuer?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Emmanuel Couet**, Directeur de mission, Sémaphores
- > **Sébastien Delacour**, Président, Communauté de communes Rives de Saône
- > **Isabelle De Waziers**, Vice-présidente, Communauté de communes Somme Sud-Ouest
- > **Françoise Navarre**, Professeure, École d'urbanisme de Paris
- > **Christian Paul-Loubière**, Vice-président, Chartres Métropole

PARCOURS MÉTIERS

Métiers du care, métiers en crise : quelles réponses intercommunales ?

> Salle 1 – 1^{er} étage

L'intercommunalité investit de plus en plus dans la mise en place de services pour renforcer la continuité d'un bien vivre à tous les âges de la vie. Santé, médico-social, petite enfance, jeunesse : ces secteurs reposent sur l'engagement des professionnels dont les pénuries remettent en cause l'accessibilité aux services. À ce constat s'ajoute l'enjeu de prise en compte de l'évolution de ces métiers et de leurs pratiques. Quels leviers face aux difficultés de recrutement? Quelle contribution de l'intercommunalité à l'attractivité de ces filières?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Luc Carvounas**, Président, UNCCAS
- > **Jean-Paul Casaubon**, Président, Communauté de communes de la Vallée d'Ossau
- > **Kelly Davoust**, Vice-présidente, Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- > **Pascal Huguet**, Président, Communauté de communes Beauce Val de Loire
- > **Anne Lenfant**, Présidente, Communauté de communes Cœur de Chartreuse



PARCOURS ÉCONOMIE

Les festivals : outil culturel au service du développement économique

> Salles 4&5 – 1^{er} étage

Les festivals, dans leur diversité, participent au développement économique et à la promotion des territoires. Variés dans leur taille, leur visibilité et leurs disciplines, les festivals présentent de nombreux modèles de coopération et d'organisation. Quelles relations établir avec les communes et les autres niveaux de collectivité, l'État et les associations? Quels modèles économiques et quelle gouvernance retenir? Quelle articulation trouver avec les autres politiques intercommunales comme le tourisme, le patrimoine, les mobilités? Comment tenir compte des attentes des festivaliers en matière de transition écologique?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Jacques Bilirit**, Président, Val de Garonne agglomération
- > **Jean-Guy Cornu**, Président, Clisson Sèvre et Maine Agglo
- > **Christophe Degruelle**, Président, Agglopolys
- > **Étienne Rougeaux**, Président, Communauté de communes du Val d'Amour
- > **Emmanuel Seraphin**, Président, Territoire de la côte Ouest

PARCOURS EAU

**Sobriété eau et énergies :
comment impliquer les usagers ?**
> Salle de réception – 2^e étage



Souligné par la sécheresse et la crise énergétique, l'impératif de sobriété en eau et en énergie ne sera atteint que par l'implication des usagers. Dès lors, un travail de pédagogie sur les enjeux et les solutions devient nécessaire. Ce temps d'échanges permettra de mettre en débat les propositions issues des deux ateliers participatifs du jeudi après-midi sur l'eau et sur l'énergie.

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Irène Félix**, Présidente, Communauté d'agglomération Bourges Plus
- > **Didier Huchon**, Président, Mauges communauté
- > **Sébastien Maire**, délégué général, France Ville Durable
- > **Agnès Pannier-Runacher**, Ministre de la Transition énergétique
- > **Jean Revereaute**, Vice-Président, Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

ANIMATION

- > **Marie-Catherine Bernard et Mathilde Chocat**, Palabreo

PARCOURS DÉMOCRATIE LOCALE

**Comment réduire la fracture numérique
entre les populations ?**
> Salles 2&3 – 1^{er} étage

Pour compenser une dématérialisation des démarches et des services réalisée à marche forcée, les intercommunalités mettent en œuvre des politiques locales d'inclusion numérique visant à garantir l'accès aux droits les plus fondamentaux, à développer les compétences numériques du grand public et des acteurs économiques mais aussi à adapter la formation et les métiers des agents des collectivités. Quelle gouvernance locale organiser pour fédérer tous les acteurs ? Comment améliorer l'identification des publics et les dispositifs innovants du « aller vers » ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Delphine Jamet**, Conseillère métropolitaine déléguée au numérique, Bordeaux Métropole
- > **Stanislas Guerini**, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
- > **Marlène Le Dieu de Ville**, Vice-présidente, Communauté de communes Lacq Orthez
- > **Jacques Oberti**, Président, Communauté d'agglomération du Sicoval

11h30-13h

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

La conversion écologique du bloc local
> Salle plénière – Rez-de-chaussée

Et si... l'environnement devenait la matrice de toutes les politiques intercommunales ? En quelques années, la conversion écologique des Français s'est visiblement accélérée, même si elle reste inégale et percute parfois de plein fouet nos fractures sociales et territoriales. Qu'en est-il des élus et des agents de nos collectivités ? Partagent-ils une vision unifiée des enjeux, des défis et des obstacles ? L'acceptabilité des transitions, thème de ce congrès, mérite d'être travaillée au sein de chaque intercommunalité avec ses élus et ses agents.

AVEC LA PARTICIPATION DE

- > **Rémi Bochar**, Directeur général des services, Agglomération du Pays basque
- > **Joseph Brousset**, Directeur général des services, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
- > **Virginie Carolo-Lutrot**, Présidente, Caux Seine Agglo
- > **Jean-René Etchegaray**, Président, Agglomération du Pays basque
- > **Régis Petit**, Président, ADGCF
- > **Jean-François Soto**, Président, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault

Discours de clôture

- > **Sébastien Martin**, Président, Intercommunalités de France
- > **Élisabeth Borne**, Première ministre

ANIMATION

- > **Martin Vanier**, Géographe, Professeur à l'École d'urbanisme de Paris, Consultant Acadie

11h30 – 13h30

DISTRIBUTION DE LUNCH BOX À EMPORTER

> À récupérer sur présentation d'un badge
aux buffets dans l'exposition

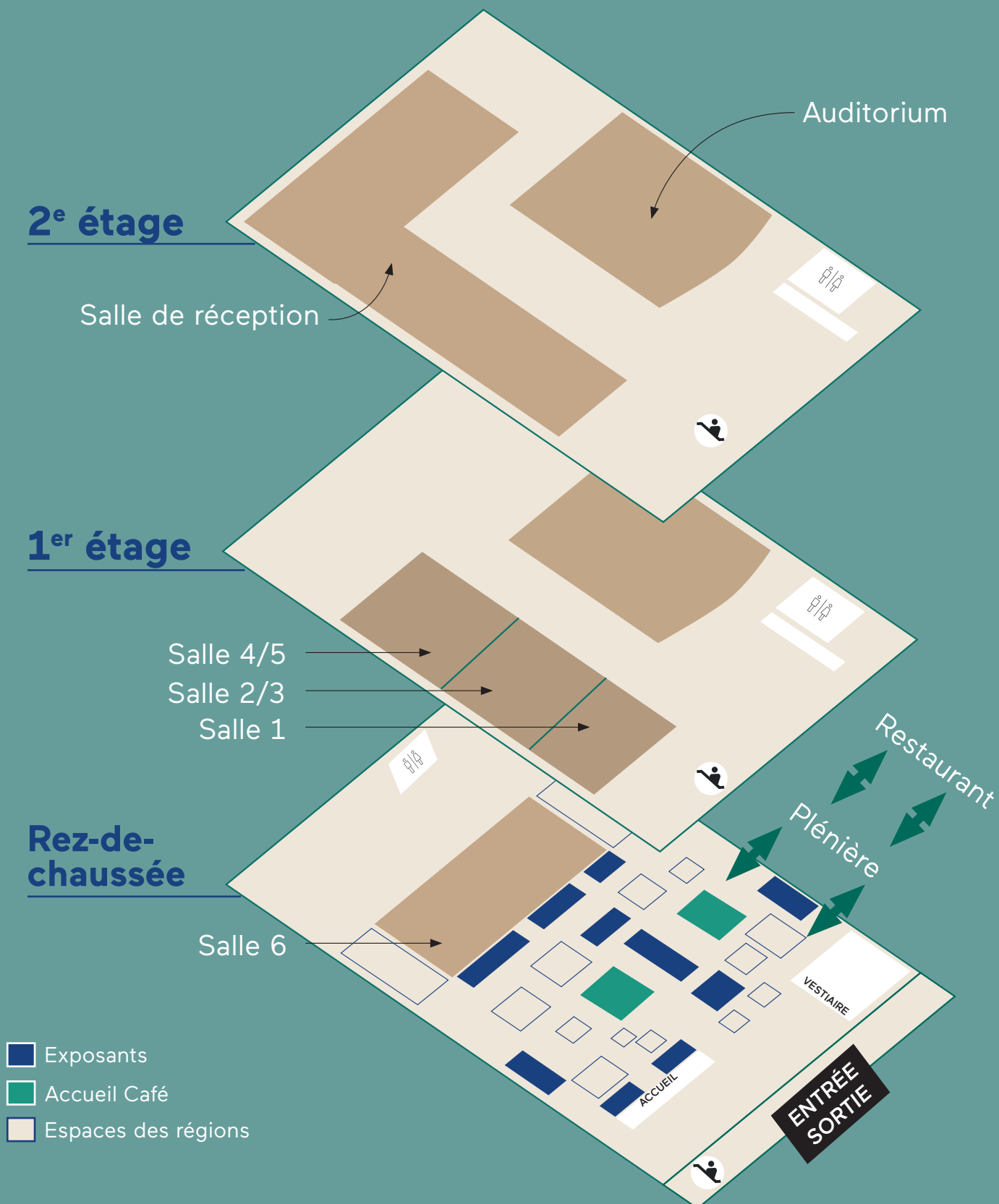
13h – 14h30

DÉJEUNER BUFFET

> Restaurant des congressistes – Rez-de-chaussée

Déjeuner organisé avec le soutien du Conseil départemental du Loiret

PLAN DES ESPACES





LES STANDS PRÉSENTS

- Acteurs publics
- Ademe
- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Banque des territoires
- Cerema
- Département du Loiret
- France ville Durable
- Hesam
- Le Groupe La Poste
- Lefebvre Dalloz
- Office du Tourisme d'Orléans
- Orléans Métropole
- Région Centre-Val de Loire
- Sfil
- Suez
- Territoires audacieux
- Transdev
- UGAP

LA CONVENTION DES INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE RSE

PALAIS DES CONGRÈS

- Intégration de la plus-value des démarches éco-responsables du lieu
- Lieu accessible facilement en Tram
- Lieu accessible aux personnes en situation de handicap

HÉBERGEMENT

- Réservation en amont des hébergements à proximité du Palais des Congrès
- Référencement d'hôtels labellisés

TRANSPORT

- Mise en place de navettes en soirées pour éviter les transports individuels
- Facilité d'accès en transport en commun de la gare vers le palais des congrès

RESTAURATION

- Traiteurs locaux
- Traiteur engagé dans une démarche éco-responsable
- Produits issus de cultures bio
- Menus de saisons, choix de plats végétariens
- Pauses café éco responsables
- Mise en avant de produits locaux et labellisés
- Mise en place de fontaine à eau sur site
- Denrées non consommées données, en partenariat avec des associations locales

DÉCHETS

- Tri des déchets des stands
- Tri sélectif sur le lieu de l'évènement
- 0 plastique pour les bouteilles

ÉNERGIE / EAU

- Utilisation raisonnée des moyens de chauffage ou de climatisation

COMMUNICATION

- Respect du RGPD
- Sélection d'un imprimeur eco-responsable
- Goodies eco-responsables et limités
- Utilisation de papier FSC et PEFC

MOBILIER ET DÉCORATION

- Location et réutilisation de mobiliers
- Choix de prestataires avec une offre éco-responsable
- Favoriser les plantes vertes plutôt que les fleurs coupées

SENSIBILISATION

- Sensibilisation des collaborateurs à la démarche éco responsable de l'évènement
- Sensibilisation des prestataires et fournisseurs
- Incitation des participants à utiliser les transports en commun ou le covoiturage
- Mise en avant des produits locaux et labellisés

ACHATS RESPONSABLES

- Choix de prestataires locaux
- Insertion de recommandations eco responsables dans les cahiers des charges et appels d'offres de l'évènement

PLANNING DES NAVETTES

Des pass tram seront disponibles sur demande, à l'accueil du Congrès.

MERCREDI 11 OCTOBRE EN SOIRÉE

3 départs depuis CO'Met vers les hôtels suivants à 21h, 22h et 23h :

Mercure Portes de Sologne	The Originals Boutique Hotel
Novotel Demeure de Campagne	Brit Hôtel Saint Jean de Braye
Campanile La Source Sud	Novotel Saint Jean de Braye
La Villa Marjane	Hôtel les 3 vallées, Saran
L'Orée des chênes	Ibis Orléans Nord Saran
Campanile Orléans Ouest	Hôtel Suite-Home Orléans Nord - Saran

Pour les hôtels du centre-ville : dernier départ du Tram depuis l'arrêt CO'Met à 23h50

JEUDI 12 OCTOBRE EN JOURNÉE

Depuis les hôtels > vers CO'Met

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués

8h45	L'Orée des chênes	Au pied de l'hôtel
9h00	Mercure Portes de Sologne	Au niveau du restaurant du Golf de Limère
9h15	La Villa Marjane	À l'arrêt de bus « Saint Denis »
8h50	Campanile La Source Sud	Au pied de l'hôtel
9h00	Novotel Demeure de Campagne	Au pied de l'hôtel
8h45	Campanile Orléans Ouest	Au pied de l'hôtel
8h55	The Originals Boutique Hotel	Au pied de l'hôtel
8h45	Novotel Saint Jean de Braye	Au pied de l'hôtel
8h55	Brit Hôtel Saint Jean de Braye	Au pied de l'hôtel (portail vert)
8h15	Ibis Orléans Nord Saran	À l'arrêt de bus « Kiosque »
8h30	Hôtel les 3 vallées, Saran	À l'arrêt de bus « Montaran »
8h45	Hôtel Suite-Home Orléans Nord, Saran	Au niveau du 13 impasse des Moulins, Saran



JEUDI 12 OCTOBRE

EN SOIRÉE

19H45 | Depuis CO'Met > vers le Factory

Retour : 4 départs depuis le Factory vers les hôtels suivants à 21h30, 22h30, 23h30, 00h30 :

Mercure Portes de Sologne
Novotel Demeure de Campagne
Campanile La Source Sud
La Villa Marjane
L'Orée des chênes
Ibis Budget Orléans Sud
Campanile Orléans Ouest
Escale Océania
Mercure Orléans centre Bords de Loire

The Originals Boutique Hotel
Brit Hôtel Saint Jean de Braye
Novotel Saint Jean de Braye
Hôtel les 3 vallées, Saran
ibis Orléans Nord Saran
Hôtel Suite-Home Orléans Nord - Saran
Hôtels du Centre-ville
- dépose 1 : Cinéma Pathé (place de Loire)
- dépose 2 : Gare d'Orléans

VENDREDI 13 OCTOBRE

EN JOURNÉE

Depuis les hôtels > vers CO'Met

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués

8h15	L'Orée des chênes	Au pied de l'hôtel
8h45	Mercure Portes de Sologne	Au niveau du restaurant du Golf de Limère
8h30	Campanile La Source Sud	Au pied de l'hôtel
8h40	Novotel Demeure de Campagne	Au pied de l'hôtel
8h15	Campanile Orléans Ouest	Au pied de l'hôtel
8h30	The Originals Boutique Hotel	Au pied de l'hôtel
8h15	Novotel Saint Jean de Braye	Au pied de l'hôtel
8h30	Brit Hôtel Saint Jean de Braye	Au pied de l'hôtel (portail vert)
8h45	La Villa Marjane	À l'arrêt de bus « Saint Denis »
8h10	ibis Orléans Nord Saran	À l'arrêt de bus « Kiosque »
8h20	Hôtel les 3 vallées, Saran	À l'arrêt de bus « Montaran »
8h30	Hôtel Suite-Home Orléans Nord, Saran	Au niveau du 13 impasse des Moulins, Saran



ORGANISEZ VOTRE DÉPLACEMENT

VENIR À CO'MET

**Rue du Président Robert Schuman
45100 Orléans**

En voiture et en Tram : 10-15 min
depuis le centre-ville et la gare d'Orléans.
Parking gratuit sur place.

Tram A : arrêt CO'Met

VENIR À ORLÉANS

Depuis un accès routier

Au cœur du Val de Loire, à 1 heure de Paris, Orléans Métropole bénéficie d'une position favorable, au carrefour d'axes routiers importants :

- A10** > Paris – Orléans – Bordeaux
- A71** > Orléans – Bourges – Clermont-Ferrand
- A19** > Artenay – Orléans – Courtenay
- D2020** > Paris – Orléans – Toulouse

Venir à Orléans en train

Deux gares SNCF desservent la capitale régionale qui se situe à 1h de Paris et de Tours : la gare d'Orléans, située en centre-ville, et celle de Fleury-les-Aubrais, située plus au nord. Elles sont reliées par le tram.

Depuis les aéroports de Paris

En provenance de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle ou de celui d'Orly, rejoignez facilement Orléans en train via la gare d'Austerlitz.

Bénéficiez des conditions tarifaires Air France en communiquant le code identifiant 39607AF de la convention.

**Contactez
Intercommunalités de France**

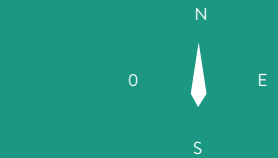
22 rue Joubert
75009 Paris
T. 01 55 04 89 03

convention@intercommunalites.fr

1 heure de Paris




GR
 Zone aménagée « La Loire à Vélo » UNESCO



INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

22 rue Joubert – 75009 Paris
T. 01 55 04 89 03
www.intercommunalites.fr

Design LUCIOLE • Crédits photos : © iStock/Getty Images, © Lionel Pagès • Imprimé sur un papier recyclé • septembre 2023

